

Hausse des taxes foncières agricoles

À cause de l'indifférence du ministre, 83 % des agriculteurs paieront plus, beaucoup plus

Amos, le 26 octobre 2016 – Le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, dénonce une fois de plus l'attitude du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Pierre Paradis, qui refuse d'écouter les producteurs agricoles qui subiront une hausse draconienne des taxes foncières, et ce, à la suite des changements apportés par le gouvernement au Programme de crédit de taxes foncières agricoles. « *En agissant de la sorte, le ministre place des milliers de producteurs dans une situation financière intenable, et il s'en lave les mains* », a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

En point de presse à l'Assemblée nationale, le porte-parole du Parti Québécois en matière d'agriculture et d'alimentation, André Villeneuve, aux côtés de producteurs agricoles de plusieurs régions du Québec, a sommé le ministre d'intervenir. Il était aussi accompagné du vice-président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Pierre Lemieux, du président de l'UPA-Montérégie, Christian St-Jacques, du vice-président de l'UPA-Montérégie, Jérémie Letellier, et d'un représentant de la Fédération québécoise des municipalités, Guy St-Pierre.

André Villeneuve a également interpellé le ministre Paradis à ce sujet lors de la période de questions à l'Assemblée nationale; ce dernier s'est montré insensible à la situation vécue par les producteurs. « *Pendant des mois, Pierre Paradis a caché la vérité aux agriculteurs. Quand on a finalement pris connaissance des données du ministère, on a découvert que 83 % des agriculteurs subiraient une hausse de taxes. Comment Pierre Paradis peut-il balayer du revers de la main les inquiétudes de celles et de ceux qui devront payer la hausse? Le ministre s'est montré complètement indifférent à la situation de Jérémie Letellier, producteur à Napierville, qui devra déboursier 3 800 \$ de plus à cause des changements annoncés, comme à celle d'Yvon Boucher, producteur de Saint-Césaire, qui paiera 4 000 \$ de plus en taxes* », a-t-il illustré.

« *Le gouvernement libéral doit reporter l'application des changements, le temps de trouver une façon d'éviter aux agriculteurs d'être pénalisés par une facture de milliers de dollars supplémentaires, provenant directement de leurs poches* », a conclu le député François Gendron.

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse du député d'Abitibi-Ouest, François Gendron
819 444-5007